



NOTE D'INFORMATION N° 207 /MPMBPE/DGD DU 31 OCT. 2019

(LARGE DIFFUSION)

Objet : Gestion des congés administratifs
au titre de l'année 2019

Dans le but d'élaborer le calendrier global des congés administratifs au titre de l'année 2019, et afin d'apporter une réponse efficiente aux demandes formulées, il est demandé aux Chefs de service d'établir un planning des congés de leurs collaborateurs, suivant le modèle joint en annexe à la présente.

Les plannings de congés de chaque service, dûment remplis, devront impérativement être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante : bop.drh@douanes.ci.

La version physique de ces plannings devra être déposée à la **Section Organisation et Programmation des Effectifs** sis à **Vridi, ex-immeuble SGBCI, deuxième étage, porte 9**, au plus tard le **vendredi 29 novembre 2019**, délai de rigueur.

Je rappelle par ailleurs que, le départ en congé des conseillers, directeurs centraux et responsables de service, s'étendra du **lundi 03 février au vendredi 30 octobre 2020**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le **Bureau de l'Organisation et de la Prospective** au **21 22 17 30** ou le **20 25 15 00** poste 1730.

Le Directeur Général


Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National